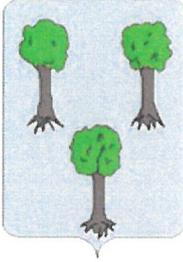


2021 - 105



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
16 septembre 2021

Séance du 23/09/2021

Membres en
exercice :
10

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois septembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
8

Représentés :

Excusés : Dominique ARCIDIACONO, Patrick CLAUDE

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2021_052

Salle communale Jean-François AILHAUD : approbation du règlement intérieur

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'approuver le règlement intérieur de la salle communale Jean-François AILHAUD, lieu public communal offrant un espace socioculturel aux habitants de la commune.

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Vu la nécessité d'instaurer un règlement intérieur afin de définir les modalités d'utilisation de la salle communale Jean-François AILHAUD,

Vu le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le règlement intérieur de la salle communale Jean-François AILHAUD
- **DIT** que le montant de la caution est de 1000€ par location

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

